



COMMUNIQUE SUR LA

Révision Exceptionnelle de la Liste Electorale

En prévision des élections législatives qui auront lieu le 10 mai 2012, le Consulat d'Algérie à Londres informe les ressortissants algériens établis au Royaume-Uni et en Irlande, régulièrement immatriculés auprès de ses services et qui ne sont pas inscrits sur la liste électorale, que, conformément aux dispositions de la loi organique N° 12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral et suite à la convocation du corps électoral, la révision exceptionnelle de la liste électorale aura lieu du 12 au 21 février 2012.

A cette occasion, les citoyens qui sont déjà inscrits sur la liste électorale auront l'opportunité de vérifier l'exactitude des informations les concernant et de signaler, si nécessaire, tout changement intervenu dans leur situation (adresse, etc ...).

Le Consulat d'Algérie attire l'attention de ses ressortissants que l'immatriculation consulaire n'implique pas automatiquement l'inscription sur la liste électorale qui est un devoir selon la loi susmentionnée (Articles 6 et 7).

Aussi, le Consulat invite-t-il les jeunes immatriculés âgés de 18 ans au jour du scrutin ainsi que tous les ressortissants immatriculés non inscrits sur la liste électorale à demander leur inscription durant cette période de révision afin d'accomplir leur devoir de citoyen.

L'inscription peut se faire au siège du Consulat, du mardi au samedi, de 09h00 à 14h00, ou en remplissant le **formulaire** en ligne et en l'envoyant au Consulat soit par :

- La poste au: 6 Hyde Park Gate, London SW7 5EW;
- Fax au : 0207 589 7725.

Les ressortissants qui souhaitent vérifier leur inscription peuvent le faire soit en se présentant au Consulat ou en téléphonant au : 0207 589 6885.

NB: Toutes les demandes doivent parvenir au Consulat le 21 février 2012 au plus tard.
